

SOINS COURANTS	
Consultations, visites généralistes, dentistes, sage femmes et spécialistes	Fournir le décompte du RO s'il n'y a pas de télétransmission
	Fournir le décompte du RO s'il n'y a pas de télétransmission + original de la facture acquittée du praticien
Actes de Chirurgie et de Spécialité réalisés en cabinet	Fournir le décompte du RO s'il n'y a pas de télétransmission
Prélèvements, analyses biologiques médicales et examens de laboratoire	Fournir le décompte du RO s'il n'y a pas de télétransmission + original de la facture acquittée en cas de tiers payant RO
Auxiliaires médicaux	Fournir le décompte du RO s'il n'y a pas de télétransmission + original de la facture acquittée en cas de tiers payant RO
Pharmacie prescrite non remboursée	Fournir prescription médicale + facture pharmacien
Automédication	Fournir facture détaillée acquittée du pharmacien précisant nom et prénom du bénéficiaire
Médecines complémentaires et Diététiciens	Fournir facture acquittée précisant les coordonnées complètes du praticien et le diplôme de sa spécialité
Participation à l'adhésion à un club sportif	Fournir original de la facture acquittée précisant l'activité physique ou sportive exercée et les coordonnées complètes l'association, du club ou de la fédération bénéficiaire
Traitement stérilité, Fécondation in Vitro	Fournir prescription médicale et facture acquittée (pharmacie, laboratoire, hôpital)
Tests de grossesse	Fournir facture détaillée et acquittée de la pharmacie/ parapharmacie précisant en toute lettre « Test de Grossesse »
Psychologue infantile, psychomotricien, psychologue	Fournir facture précisant les coordonnées complètes du praticien, le diplôme de sa spécialité, la personne consultante et le type de consultation réalisée.
Contraceptifs masculins et féminins	Fournir facture détaillée de la pharmacie/parapharmacie et prescription pour la pilule contraceptive.
Sevrage tabagique	Fournir prescription médicale + facture détaillée et acquittée pharmacien
Petits appareillages et autres dispositifs médicaux.	Fournir le décompte du régime obligatoire s'il n'y a pas de télétransmission. Si l'adhérent ne paie que la part mutuelle nous fournir l'original de la facture acquittée + le décompte RO
Gros appareillage & Prothèses auditives	Demande préalable obligatoire de prise en charge à la Mutuelle si délégation de paiement ou Fournir le décompte du régime obligatoire si il n'y a pas de télétransmission. Si l'adhérent ne paie que la part mutuelle nous fournir l'original de la facture acquittée+ le décompte RO
Cures thermales prises en charge par le RO	Fournir la facture acquittée d'hébergement + Fournir le décompte du régime obligatoire s'il n'y a pas de télétransmission + attestation de cure thermale + facture location. Si l'adhérent ne paie que la part mutuelle, nous fournir l'original de la facture acquittée
HOSPITALISATION	
Honoraires hospitalisation	Pour être pris en charge, les dépassements d'honoraires doivent faire l'objet d'une facture détaillée et acquittée précisant la codification de l'acte et sa valeur
Frais de séjour hospitalisation médicale ou chirurgicale	Dans le cas où il n'y a pas eu de prise en charge au préalable délivrée à l'établissement, nous fournir l'original de la facture détaillée et acquittée
Forfait journalier hospitalisation médicale ou chirurgicale	Dans le cas où il n'y a pas eu de prise en charge au préalable délivrée à l'établissement nous fournir l'original de la facture détaillée et acquittée
Forfait journalier psychiatrique	Dans le cas où il n'y a pas eu de prise en charge au préalable délivrée à l'établissement nous fournir l'original de la facture détaillée et acquittée
Chambre particulière	Dans le cas où il n'y a pas eu de prise en charge au préalable délivrée à l'établissement nous fournir l'original de la facture détaillée et acquittée
Frais accompagnant enfant hospitalisé (moins de 12 ans pour gamme Actiléa et moins de 16 ans pour gamme Actiléa Néo)	Fournir certificat d'hospitalisation, facture acquittée et détaillée et justificatif d'agrément hôpital en cas d'hôtel
Franchise sur actes techniques médicaux lourds	Dans le cadre où il n'y a pas eu de prise en charge au préalable délivrée à l'établissement nous fournir l'original de la facture détaillée et acquittée
Allocation naissance ou adoption	Fournir l'original de l'acte de naissance ou copie du livret de famille ou jugement d'adoption

DENTAIRE	
Prothèses dentaires	Fournir le décompte du régime obligatoire s'il n'y a pas de télétransmission
Orthodontie acceptée	Fournir le décompte du régime obligatoire s'il n'y a pas de télétransmission
Implantologie et parodontologie	Fournir facture d'honoraires détaillée et acquittée du chirurgien-dentiste ou du parodontologue
Prothèses et orthodontie non remboursées.	Pour l'orthodontie, fournir une facture d'honoraires détaillée de du dentiste ou de l'orthodontiste. Pour les prothèses refusées, fournir la facture acquittée et détaillée
OPTIQUE	
Lunettes Enfants et Adultes	Fournir le décompte du régime obligatoire s'il n'y a pas de télétransmission
Lentilles acceptées ou refusées	Fournir prescription de l'ophtalmologue et facture du magasin d'optique détaillant le type de lentilles et de correction Fournir le décompte du régime obligatoire s'il n'y a pas de télétransmission Pour les lentilles refusées fournir la prescription médicale et la facture acquittée et détaillée de l'opticien
Forfait adaptation lentilles	Fournir facture détaillée et acquittée de l'ophtalmologue mentionnant en toutes lettres « Forfait adaptation lentilles » et son montant.
Chirurgie correctrice	Fournir la facture acquittée et détaillée du praticien